



Concours en Salle

Sélectif au Championnat de France

Samedi 23 et dimanche 24 janvier 2010

Les archers d'Auneau ont le plaisir de vous convier à leur concours en salle organisé
Au gymnase Perrot (parcours fléché).

Arbitre responsable : B. Sorieux

Arbitres adjoints : C Minos / M Roche / C Roche (Arbitre jeunes).

Départs : **2 le Samedi** (n° 1 et 2) **2 le Dimanche** (n° 3 et 4)

Départ	1	2	3	4
Grefte	13 h 00	17 h 00	8 h 15	13 h 15
Tir	14 h 15	18 h 15	9 h 30	14 h 30

DISTANCE et TIR : ☺ 2 x 18 mètres sur blason de catégorie (échauffement sur cibles)
Possibilité à l'inscription pour les archers en catégorie classique d'opter pour un trispot.

Départ 1 : Réserve en priorité aux poussins et spécial jeunes.

Spécial Jeunes : Départ 1 et 2 uniquement distance et tir: 15 mètres et blason par niveau

Poussins : Départ 1 et 2 uniquement distance et tir : ☺ 10 mètres ☺ blason Ø 122 cm

Adultes débutants : Départ 1 et 2 uniquement distance et tir suivant le Niveau
(Voir archers28.com)

Nouveau tir par équipes jeunes mixtes constituées de benjamins ou minimes,
Distance et tir 18m sur blason ø 60 cm

Récompenses : Pour les catégories jeunes et adultes débutants le samedi soir
Coupe ou médaille aux trois premiers de chaque niveau ou catégorie.

Inscriptions : Adultes: 6,50 € Jeunes: 3,50 € Règlement à l'ordre de l'ESA Tir à l'Arc

Tenue blanche ou de club obligatoire pour les tirs.

Chaussures de Sport (type tennis) propres. (Arrêté municipal)

Mandat à renvoyer à : Jean-Pierre ALCIERI 6 hameau de la fontaine St Maur 28700 AUNEAU

☎ : 02. 37.31. 35. 87

E-Mail : jeanpierre.alcieri@sfr.fr

A bientôt

Buvette sur place

